

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,
- VU** le Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation « SESRI 2017/2022 » adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n° 17/333 AC du 26 octobre 2017,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le présent rapport « **Ateliers scientifiques des collèges et lycées de Corse pour l'année scolaire 2018-2019** » tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

DECIDE l'affectation de **22 660 €** pour le projet « **Ateliers scientifiques des collèges et lycées de Corse pour l'année scolaire 2018-2019** », sur le programme « N4119 Diffusion CST2I » et le sous-programme « N4119C AED -Diffusion CST2I » du Budget primitif (BP) 2018, les crédits « recherche et diffusion » de la façon suivante :

MONTANT DISPONIBLE : 466 806 €	
MONTANT AFFECTE :	
Le collège Padule « Je découvre les sciences »	1 700 €
Le collège Padule « Atelier jardin »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « Jardin biologique et biodiversité au collège »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « Jardin et alimentation »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « Demain Ajaccio : recyclage et compostage »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « Sous le soleil de Versailles Un potager »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « Les différentes techniques de plantation »	560 €
Le collège Arthur Giovoni « Communication autour du jardin pédagogique »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « L'ortu in Corsica, eri è oghje »	500 €
Le collège Arthur Giovoni « La gestion de l'eau dans un jardin »	500 €
Le collège de Purtichju « Les experts de Purtichju »	700 €
Le collège de Purtichju « Amélioration du cadre de vie du collège par la réalisation d'espaces verts et de jardins potagers »	800 €
Le collège Camille Borossi « Atelier scientifique »	800 €
Le lycée Fesch « Les sciences au service du développement durable »	500 €
L'EREA « Avancer... contre vents et marées »	800 €
Le collège Léon Boujot « Science et développement durable »	500 €
Le collège Maria de Peretti « Etre acteur du numérique »	800 €

Le collège Maria de Peretti « Ateliers échecs »	800 €
Le collège de Montesoru « Science et patrimoine »	800 €
Le collège Giraud « Atelier Robot Girù – concours de robotique »	500 €
Le collège de Lucciana « Club sciences »	500 €
Le collège Maria Gentile « Atelier météo : l'érosion des roches »	800 €
Le collège Maria Gentile « Notre jardin expérimental, création paysagère, production et recyclage »	800 €
Le collège Jean-Felix Orabona « Découverte du patrimoine local »	800 €
Le collège Jeanne d'Arc « Une contribution à la connaissance de l'avifaune de Corse »	600 €
Lycée Giocante de Casabianca « Olympiades régionales de la chimie »	800 €
Lycée Giocante de Casabianca « Custodi di u creatu »	800 €
Lycée Giocante de Casabianca « Projet E3D Temps forts Liceu Verde »	300 €
Lycée Giocante de Casabianca « Atelier radioprotection »	800 €
Cité scolaire du Fium'Orbu - collège « Fiumorbu – scientifique – DD »	500 €
Cité scolaire du Fium'Orbu - collège « Atelier de mathématiques »	500 €
Collège de Moltifau « Robotique »	600 €
Collège de Moltifau « Nature, culture, développement durable »	800 €
Cité scolaire du Fium'Orbu - lycée « Olympiades de chimie : chimie, énergie et développement durable »	800 €
TOTAL : 22 660 €	

DISPONIBLE A NOUVEAU : 444 146 €

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les

différentes pièces réglementaires (arrêté, convention attributive de subvention, avenant...) relatives à la mise en œuvre des ateliers scientifiques au sein des collèges et lycées de Corse pour l'année 2018/2019.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI